

L'abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL ET DE LA PREMIERE MUNICIPALITE—NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 18 AVRIL 1849.

Imprimé et publié par
MAIGNE & WEISSE,
No. 8, rue des Chars, au
N° 1, place du Commerce,
NEW-ORLEANS;
MERCREDI MATIN, 18 AVRIL 1849.

COMITE EXECUTIF.

A une réunion du COMITE CENTRAL EXÉCUTIF, tenue le 16 avril 1849, à l'Académie des Beaux-Arts, la résolution suivante, présentée par M. J. C. CANNON, a été unanimement adoptée:

Les voix des différents districts représentatifs de la Nouvelle-Orléans sont invités à voter pour le plus possible des assemblées partisanes dans les deux autres districts qui sont le plus convenable pour les représentants à la Convention alors qu'ils doivent se rendre à Baton-Rouge pour la 11, 12, 13, et dont la réunion des députés des deux districts aux deux séances de la Convention et de leur élection pour le poste de gouverneur et de lieutenant-gouverneur.

R. ST. HALEY, President.

R. K. KELLY, Secrétaire.

M. L. MULHOLLAND, Secrétaire.

M. J. C. CANNON, Secrétaire.